

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant MONICA LAROCQUE	Numéro de permis 2015373	Date d'inspection Le 09 mai 2024	
Nom de l'établissement Garderie au P'tit Caroussel		Numéro de téléphone (506) 870-0563	
Adresse 76 rue Mathias Dieppe NB E1A 9H6			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Il n'y a personne à la garderie le jour de l'inspection de surveillance. La mentore en assurance de la qualité reviendra à une date ultérieure.

original signé par
Paula Morin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 09 mai 2024

Date

original signé par

L'exploitante n'est pas sur les lieux.

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 09 mai 2024

Date